

Formation ÉDUCATION, FORMATION

Avant-projet de programme statistique 2008

page

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP 2

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU LOGEMENT

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES
- Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle 12

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

- Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER..... 15

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - CEREQ

- Département Production et usage de la formation continue - DFC..... 18

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques présentés à d'autres formations 21

Fiches descriptives d'enquête pour avis d'opportunité..... 26

Réunion du 10 mai 2007

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP

1. Exposé de synthèse

L'année 2008 verra l'extension du « système d'information du premier degré » qui devrait être presque généralisé à la rentrée 2008. La « base nationale des identifiants élèves » sera également généralisée dans l'ensemble du premier degré. Son extension aux autres systèmes d'information de l'enseignement dépendra des résultats des études d'impact et de faisabilité qui ont été lancées en 2007.

Par ailleurs, la rénovation du système d'information sur le suivi des étudiants (SISE), rénovation visant des gains de productivité tout en préservant les exigences de qualité et des modifications de calendrier de l'activité afin de permettre une diffusion plus rapide des données recueillies s'achèvera à l'automne 2008.

De même, le SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis), en test en 2007, devrait être généralisé à cette date.

Du côté des panels, une enquête sera lancée auprès des familles des collégiens du panel des collégiens entrant en 6^{ième} en 2007.

2. Travaux nouveaux en 2008

2.1 Enquêtes nouvelles ou entièrement rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Panel de collégiens entrant au collège en 2007

L'analyse des carrières et des performances scolaires implique le recueil d'un grand nombre d'informations individuelles sur les élèves, leur famille et leur environnement. Elle nécessite aussi des observations répétées de leurs cheminements dans le système éducatif et de leurs acquis. C'est pourquoi à la fin des années soixante-dix, l'usage des enquêtes longitudinales s'est généralisé dans le champ de l'éducation. Initialisée en 1962 par l'Institut national d'études démographiques (INED), la technique du panel a ensuite été régulièrement mise en œuvre en France par le Ministère de l'Éducation nationale à partir de 1973.

Le Panel d'élèves du second degré recruté à la rentrée scolaire 2007 s'inscrit dans le cadre de ces dispositifs. Il constitue le septième échantillon suivi d'élèves mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale. Il a été précédé par quatre panels de collégiens (recrutés successivement en 1973, 1980, 1989 et 1995) et deux panels d'écoliers (recrutés aux rentrées scolaires 1978 et 1997).

Ce nouveau panel du second degré a pour objectif principal de **décrire et d'expliquer les carrières et performances scolaires des élèves depuis l'entrée en sixième jusqu'à la fin de la formation initiale**.

Plus précisément, le panel 2007 permettra :

- de **suivre de manière précise et détaillée les cheminements des élèves de l'échantillon au collège et au lycée, puis dans l'enseignement supérieur**. Le rendement du système éducatif pourra être ainsi apprécié au travers de mesures comme la proportion d'élèves parvenant sans redoubler aux différents niveaux de formation, le nombre d'années mis pour les atteindre ou encore le niveau d'acquis cognitifs ou socio-cognitifs atteint à certaines étapes du cursus scolaire. L'observation des élèves de la cohorte dans les premières années de l'insertion professionnelle permettra à plus long terme d'apprécier le rendement du système éducatif sur le marché du travail.

- de **mesurer l'égalité des chances devant l'enseignement**. Grâce aux informations recueillies sur la famille des élèves et les caractéristiques des écoles qu'ils fréquentent, le panel d'élèves recruté en 2007 permettra de mieux comprendre les inégalités de trajectoires et de performances scolaires. En particulier, il rendra possible une mesure fine des disparités sociales de réussite à tous les niveaux d'enseignement. Il permettra aussi d'éclairer la manière dont se développent les inégalités sociales, en faisant le partage entre ce qui relève des caractéristiques individuelles et ce qui tient au contexte d'enseignement.

- **d'évaluer la manière dont l'école participe à l'intégration des enfants d'immigrés**. Les panels sont aujourd'hui la seule source statistique qui permet d'étudier les enfants d'immigrés stricto sensu, c'est-à-dire les élèves dont les parents sont nés étrangers à l'étranger. Les événements de l'automne 2005 comme les études déjà réalisées sur ce sujet mettent en évidence la nécessité d'approfondir notre connaissance de cette population scolaire, en bénéficiant notamment d'une enquête aux effectifs suffisants pour permettre de distinguer les élèves selon le pays d'origine de leur famille.

En 2007 un échantillon de 35 000 élèves entrant en 6^{ième} en 2007 va être constitué à partir des bases académiques d'élèves. En 2008, le panel donnera lieu à deux opérations spécifiques : une enquête auprès de toutes les familles ayant un enfant dans l'échantillon et une évaluation des acquis cognitifs et conatifs. L'aspect cognitif de l'épreuve couvrira des connaissances, des compétences et des processus. L'aspect conatif concernera la motivation, le sentiment d'efficacité personnelle et les intérêts scolaires et dans la vie sociale. Une première réunion du comité de pilotage de l'enquête famille aura lieu le 7 mars.

Enquête auprès d'enseignants

Une enquête auprès d'enseignants des premier et second degrés devrait être menée comme chaque année, sur différents thèmes. En 2006 elle portait sur les questions de formation et en 2007 sur les carrières professionnelles.

Enquête auprès des établissements du second degré publics et privés sous contrat, des établissements du premier degré privés sous contrat et des circonscriptions du premier degré public relative à la violence en milieu scolaire

L'enquête SIGNA sera remplacée en septembre 2007 par l'enquête SIVIS (Système d'Information et de Vigilance pour les Incidents Scolaires). SIVIS devrait être plus orienté vers l'élaboration de statistiques nationales et moins vers le pilotage des politiques de prévention. Les informations collectées au niveau national auprès d'un échantillon d'établissements porteront sur des faits susceptibles de donner lieu à dépôt de plainte ou ayant entraîné des soins. Outre les types d'auteurs, de victimes, les circonstances, conséquences et les suites données à ces faits, des informations sur l'ambiance et l'état des relations dans l'établissement seront collectées auprès des chefs d'établissement. Ce dispositif permettra, à ce stade de la réflexion, de disposer d'un indicateur relatif à la violence scolaire pour la LOLF au niveau national, mais il ne sera pas déclinable à des niveaux déconcentrés.

Enquête sur l'absentéisme des élèves du second degré

L'enquête sur l'absentéisme des élèves sera appelée à être supprimée à horizon d'un an, voire deux ans au maximum dans la mesure où les données à produire nécessaires à l'établissement des statistiques au niveau de l'établissement, du département, de l'académie et national vont être spécifiées aux différents responsables de développement pour les systèmes d'information sur l'absentéisme. Cette clarification répond au souci de se doter de systèmes permettant le recueil d'un minimum de données fiables, homogènes et régulières aux niveaux national, académique et départemental. Elle est devenue possible au moment où un nouveau système d'information relatif à l'absentéisme des élèves proposé par le ministère est en phase d'implantation dans les établissements volontaires.

Les compétences de base des élèves en français et en mathématiques en relation avec le socle commun, en fin d'école et en fin de collège.

Cette évaluation des compétences concernera des échantillons nationaux d'élèves de façon à permettre l'établissement d'indicateurs qui figureront dans les programmes annuels de performance de la mission « enseignement scolaire » de la LOLF.

Les tests de français et de mathématiques, permettant le calcul de ces indicateurs, seront passés par des échantillons nationaux d'élèves en fin de CM2 et en fin de collège. Ces indicateurs seront établis

sur des échantillons représentatifs d'élèves des réseaux « ambition-réussite », des réseaux ZEP hors « ambition-réussite » et du reste du secteur public, ainsi que du secteur privé. Il sera ainsi possible de suivre au niveau national l'évolution des proportions d'élèves maîtrisant les compétences de base essentielles, ainsi que l'évolution des écarts entre les différentes populations. Ils n'auront pas de déclinaisons académiques.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)

Changements qualitatifs

L'enseignement supérieur, et plus particulièrement les universités, connaît une évolution majeure. Pour harmoniser les systèmes européens et rendre plus « visibles » de l'extérieur les formations supérieures, il a été décidé de privilégier trois niveaux de diplômes : licence (bac+3), master (bac+5) et doctorat (bac+8), d'où le nom de système LMD. De plus, pour faciliter la mobilité des étudiants, notamment hors de leur pays d'origine, un système de points ECTS (European Credit Transfer System) a été introduit (60 points correspondent grossièrement à une année d'étude).

Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur ont entrepris de restructurer leur offre de formation et à la rentrée 2006 une grande majorité y est parvenue. Le ministère a affiché très peu de consignes *a priori*, ce qui provoque un foisonnement des titres et de leurs appellations, et une incertitude quant à leur classement dans les nomenclatures standard.

Extension du champ

Initié avec 4 universités en 1995, le dispositif SISE couvre aujourd'hui les champs suivants : toutes les universités et grands établissements, les écoles normales supérieures et établissements assimilés, les IUFM, les instituts catholiques, 56% des écoles d'ingénieur et 33% des écoles de management, soit environ 250 établissements, représentant une population de 1,5 millions d'étudiants. Conformément aux orientations de moyen terme, le système de remontées individuelles sur les étudiants sera proposé aux écoles d'ingénieurs et écoles de management non encore adhérentes à SISE. Pour l'année universitaire 2007-2008, l'augmentation du nombre d'écoles d'ingénieurs entrant dans SISE et surtout d'écoles de management devrait se poursuivre. La progression est lente parce qu'elle passe par des négociations bilatérales nécessairement longues et que l'entrée dans le système SISE se fait sur la base du volontariat.

Refonte de SISE

Sur la base d'une étude préalable menée en 2006, la refonte du système SISE, qui a plus de 10 ans, s'engagera en 2007 pour s'achever à l'automne 2008. Elle vise à réaliser des gains de productivité tout en préservant les exigences de qualité et à modifier le calendrier de l'activité afin de permettre une diffusion plus rapide des données recueillies. Le nouveau système devrait donc être disponible pour comptabiliser les effectifs de la rentrée scolaire 2008/2009.

SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis) :

L'ancienne enquête sur support papier (dite enquête n°51) demandait à chaque Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de remplir des tableaux sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc. Le nouveau système, testé en 2007, consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels. Cela ouvre la possibilité de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Les négociations avec chacune des régions (qui ont la responsabilité de l'apprentissage) et la mise en place technique dans chaque CFA ont eu lieu en 2006 et 2007. L'objectif est que le dispositif soit opérationnel en 2008.

2.3 Travaux statistiques rénovés

Mise en place d'une base nationale des identifiants élèves-étudiants

Cette base permet d'attribuer un numéro (INE=Identifiant national élève-étudiant) à un élève nouvellement inscrit dans le système éducatif et de retrouver ce numéro tout au long de sa carrière scolaire, en cas de besoin (notamment lors de la mobilité vers l'apprentissage, l'enseignement agricole, l'enseignement supérieur, ...). Ce numéro servira à améliorer la gestion du système éducatif

(élimination des doubles inscriptions, ...) et sera inclus, sous une forme cryptée, dans les fichiers à finalité statistique pour permettre l'étude de trajectoires d'élèves.

Une première expérimentation a été faite début 2005 en lien avec l'expérimentation du système d'information (SI) du premier degré. Le système est opérationnel depuis la rentrée 2005 sur le premier degré pour accompagner la première phase du projet « SI du 1er degré », puis devrait s'étendre au 2nd degré en 2008. De même, il sera étendu au supérieur, à l'apprentissage et à l'enseignement délivré dans des établissements sous tutelle d'autres ministères que celui de l'éducation nationale.

Système d'information du 1^{er} degré

Ce système gèrera des informations individuelles sur les élèves, des informations sur les divers intervenants, des informations générales sur l'école et un outil de simulation de la carte scolaire. Il sera partagé (avec des droits d'accès différenciés) par les directeurs d'école, les inspecteurs (IEN et IA) et les collectivités territoriales concernées.

Le système se généralise progressivement depuis la rentrée 2005. Ce système devrait permettre de pallier l'absence de remontée complète d'information par école (enquête 19) depuis 2000 en raison d'une grève administrative des directeurs d'école.

Système d'information sur les moyens des établissements publics du 2nd degré

Par suite de la loi « Initiative et responsabilités » d'août 2004 les personnels d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général des lycées et collèges publics seront gérés par les collectivités territoriales. Ces dernières gèreront les affectations de ces personnels et remplaceront éventuellement la mise à disposition de personnels par des contrats de service. Pour continuer à rendre compte de la répartition des moyens selon le département, la région, la zone (ZEP, ZUS,....) ou le type d'établissement, le service statistique du MENESR doit obtenir des collectivités territoriales une information sur les moyens qu'elles affectent au niveau de chaque établissement. Un décret en Conseil d'État a été établi à cet effet et va faire l'objet d'un arrêté. La mise en place de ce système d'information partagé fait l'objet de discussion avec les associations de collectivités territoriales.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

Enquêtes statistiques

n° 19	Les effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
16, 17, 18	Les effectifs d'élèves des établissements privés de l'enseignement secondaire, les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs.
32	La scolarisation dans les établissements hospitaliers et médico-éducatifs
10	Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête rapide) Sera remplacée par SIFA à partir de 2009
51	Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA)
26, 27, 27bis, 48	Les effectifs d'étudiants des établissements d'enseignement supérieur hors université (pour les établissements hors SISE)
43	Suivi de la scolarité d'élèves entrés au cours préparatoire en 1997
53	Le devenir des bacheliers 2002 et des bacheliers du panel d'élèves 1995
46	Suivi de la scolarité des élèves entrés en 6 ^{ième} en 2007

Thème 7 : insertion, liaison formation-emploi

Enquêtes statistiques

74, 75	L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage
--------	--

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

n° 9	Les élèves non francophones nouvellement arrivés en France
n° 3 et 12	L'intégration des élèves handicapés dans les premier et second degrés
Système d'information du premier degré	Les élèves dans les écoles publiques et privées du 1 ^{er} degré (informations au niveau individuel)
SCOLARITE	Les élèves dans les établissements publics et privés du 2nd degré (informations au niveau individuel)
SIFA	Système d'information sur la formation des apprentis (informations au niveau individuel)
SISE-Inscriptions	Les effectifs d'étudiants dans les universités et assimilés, les IUFM, certaines écoles d'ingénieurs et de management (informations au niveau individuel)
SISE-diplômes	Diplômes délivrés dans les universités (informations au niveau individuel)
20	Les nouveaux inscrits en première année de cursus licence dans les établissements publics universitaires

Thème 2 : personnels enseignants et non-enseignants

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

69	Bilan des concours déconcentrés des ATOSS (extraction de l'application OCEAN)
65	Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
29	Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions (application AGAPE)
22	Le service des enseignants dans les établissements publics du 2nd degré (Application « Bases relais »)
64	Les absences non remplacées des enseignants

Thème 3 : établissements scolaires et universitaires

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

5	Base Centrale des Établissements (BCE)
52	Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du 2nd degré (application EPI)
70	Les technologies de l'information et de la communication (application ETIC)

Thème 4 : aspects financiers, moyens consacrés à l'enseignement

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

1	Les comptes financiers des établissements publics d'enseignement du 2nd degré (application COFI-Pilotage)
8	Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements et CFA du secondaire.

Thème 5 : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

4	Les résultats aux examens des enseignements technologique et professionnel
24	Les résultats du brevet technicien supérieur (résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
61	Les résultats aux examens du diplôme national du brevet (enquête rapide sur les résultats agrégés par département puis résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)

59	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (enquête rapide sur les résultats agrégés par académie)
60	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
55	Les élèves et étudiants boursiers des établissements d'enseignement supérieur (application AGLAE)
62	La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique
76	Les phénomènes de violence dans les établissements du second degré et les circonscriptions du premier degré (application SIVIS)
77	L'absentéisme scolaire dans le second degré*
67	La validation des acquis de l'expérience dans les établissements d'enseignement supérieur

* : Contrairement aux perspectives de généralisation de l'enquête évoqué lors de l'avant projet de programme de travail de 2007 et prévue pour l'année scolaire 2006 – 2007 - généralisation qui aurait permis d'élaborer des indicateurs académiques et départementaux pour la LOLF - il a été décidé de poursuivre l'enquête sur échantillon et d'attendre 2008, année où la quasi totalité des établissements disposera d'un système d'information relatif à l'absentéisme des élèves.

Thème 6 : formation continue

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

42	La formation continue des enseignants et des ATOSS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)
63	Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (application STAGE qui sera remplacée en 2007 et 2008 par PROGRE)
6	Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur

Thème 8 : Évaluation des acquis des élèves et des jeunes

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

Les évaluations-bilans

Les évaluations-bilans en fin d'école et en fin de collège, sont organisées depuis 2003 selon un cycle dans lequel se succèdent les domaines disciplinaires :

- en 2003, ont eu lieu des évaluations de la maîtrise de la langue et des langages en fin d'école et de maîtrise des compétences générales en fin de collège,
- les acquis en langues vivantes étrangères ont été évalués en 2004, le comportement des élèves à l'égard de la vie en société l'a été en 2005, l'histoire-géographie-éducation civique en 2006. Au cours de l'année scolaire 2006-2007, l'évaluation concernera les sciences expérimentales.

La poursuite du cycle est d'ores et déjà engagée :

- une évaluation en mathématiques aura lieu en 2008.

Puis à partir de 2009 le cycle reprendra .

Ces opérations sont réalisées sur des échantillons nationaux d'élèves ; au-delà des épreuves proprement dites, des questionnaires de contexte sont soumis aux élèves, aux chefs d'établissements et éventuellement aux enseignants.

4. Allègement de la charge statistique

La couverture des établissements du second degré privés par le système 'Scolarité' permet de supprimer progressivement l'enquête papier auprès de ces établissements. De même, la généralisation du système d'information du premier degré aboutira à faire disparaître l'enquête 19 papier. Au niveau de l'apprentissage, le passage au système 'SIFA' remplacera l'ancienne enquête papier. Enfin, dans le supérieur, la couverture des établissements par le système 'SISE' permet de supprimer progressivement l'enquête papier auprès de ces établissements.

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes auprès des établissements en utilisant les informations contenues dans les systèmes d'information du ministère. Le service statistique du MENESR intervient depuis de nombreuses années lors de la conception de ces systèmes afin qu'ils intègrent bien la dimension « pilotage global » des unités (de l'établissement à l'administration centrale), autrement dit qu'ils permettent d'établir des statistiques et des indicateurs pertinents et ne se limitent pas à la gestion purement administrative de cas individuels.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects régionaux et locaux

Dans le cadre de la LOLF, de nouveaux indicateurs de performance seront déclinés au niveau académique, voire établissement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la loi du 13 août 2004, un projet de convention cadre entre l'État et les régions et départements devrait commencer à être décliné au plan local en 2006 et généralisé en 2007. Ce projet, présenté lors de la journée du CNIS de mai 2005, prévoit la mise à disposition des collectivités locales de données statistiques utiles à leurs nouvelles compétences, mais aussi permettra de préciser la nature des collaborations entre les services académiques et les collectivités territoriales.

5.2 Aspects environnement

Sans objet.

5.3 Aspects européens

Des données sont transmises de façon globale dans le cadre de la collecte dite « UOE » (UNESCO, OCDE, EUROSTAT), complétée par quelques tableaux pour Eurostat. Elles alimentent principalement deux publications :

- les *Chiffres-clés* d'Eurostat (dernière édition : juillet 2005),
- *Regards sur l'éducation* : les indicateurs de l'OCDE (dont la dernière édition vient de paraître en septembre 2006).

Par ailleurs, le règlement européen sur les statistiques de l'éducation devrait commencer à entrer en application.

6. Diffusion des travaux

La diffusion électronique des travaux et données de la DEPP sera poursuivie en veillant à assurer un accès plus simple à l'information, notamment en direction de la presse et des enseignants.

7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Suivi
Base Nationale Identifiants Élèves	DEPP	Constitution à terme d'un répertoire d'identification couvrant l'ensemble du système éducatif.	Opérationnel pour le premier degré à la rentrée 2005 Expérimentation sur le second degré à planifier en fonction des résultats d'une enquête d'impact.
Constitution de fichiers anonymes d'élèves avec identifiants sur l'ensemble du système éducatif, pour la recherche et les études (FAERE)	DEPP	Test en 2007 sur une ou deux académies	Aspects techniques en résolution. Déclaration CNIL en cours.

Opérations	Unité	Prévision	Suivi
Système d'information sur le 1 ^{er} degré	DEPP et MEN dans son ensemble	Système d'information sur les élèves et les écoles.	En cours : généralisation progressive.
Mise en place d'un système d'information sur les moyens des établissements d'enseignement (IME)	DEPP	Système partagé avec les collectivités territoriales	En cours : discussions avec les collectivités territoriales engagées en avril 2005
L'absentéisme scolaire dans le second degré	DEPP	Enquête interne expérimentale faite en 2003-2004 et stabilisation.	Fait
Enquête PIRLS (Progress in international reading literacy study)	DEPP	Évaluation des élèves du primaire en « littéracie ». Exécution en 2006.	Analyses en cours
Enquête PISA	DEPP	Compétences des élèves de 15 ans. Exécution en 2006	Analyses en cours
Nouveau panel de collégiens	DEPP	Remplacement du panel de 1995.	Nouveau panel 2007
Prolongation du panel étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique	INSEE	Reprise par l'INSEE de ce panel de la DEPP	Fait. Enquêtes réalisées en 2005, 2006 et 2007. Volet santé en 2007.

ANNEXE : Liste des publications effectivement diffusées en 2006-2007

- L'ÉTAT DE L'ÉCOLE – 16^{ème} édition – octobre (français – anglais, espagnol)

- REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES – 23^{ème} édition – septembre

- L'ÉDUCATION NATIONALE EN CHIFFRES 2005-2006

- Les Notes d'Information : 30 numéros en 2006

Le devenir des bacheliers : parcours après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1989

Les étudiants préparant le DAEU

Prospective emploi-formation à l'horizon 2015

Les aides extérieures aux devoirs

L'activité de formation continue dans les GRETA a légèrement ralenti en 2004

Les filles et les garçons dans le système éducatif

Situation des doctorants en 2004

La scolarisation des élèves nouveaux arrivants non francophones au cours de l'année scolaire 2004

L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2004-2005

Les concours de recrutement des enseignants du second degré – Session 2005

Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième

Les licences professionnelles en 2004-2005

Résultats des BTS – Session 2005

Les femmes au ministère de l'Éducation nationale 2004-2005

Origine sociale, offre de formation et niveau atteint dans le secondaire

Résultats définitifs de la session 2005 du bac

Les enseignants des écoles publiques et la formation

Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 2006 et 2007

Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 2006 et 2007

Les concours de recrutement de professeurs des écoles

Résultats provisoires du baccalauréat – France métropolitaine et DOM – Session de juin 2006

Les écoles d'ingénieurs publiques et privées – Effectifs en 2004-2005 – Diplômes délivrés en 2004

Les classes préparatoires aux grandes écoles – Année 2005-2006

Les étudiants inscrits dans les 83 universités publiques françaises en 2005

- Les effectifs dans l'enseignement supérieur – Constat 2005 et prévisions pour 2006 et 2007
 Les enseignants des lycées et collèges publics et la formation
 La validation des acquis de l'expérience poursuit son développement en 2005
 Le coût de l'éducation en 2005 – Évaluation provisoire du compte
 Que sont devenus les bacheliers 2002 trois ans après l'obtention du bac ?
 Les actes de violence recensés dans SIGNA en 2005-2006
 - *Les Notes d'Évaluation : 3 numéros en 2006*
 Les dispositifs de l'action artistique et culturelle au collège
 Les attitudes à l'égard de la vie en société des élèves de fin d'école et de fin de collège
 Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense
 - *LA REVUE ÉDUCATION & FORMATIONS : 2 NUMÉROS EN 2006*
 - Biotechnologies
 - Numéro de mélanges avec deux thèmes : mesure des inégalités sociale et les projections à 2015.

LES DOSSIERS:

- L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire
 Le fonctionnement des dispositifs de l'action artistique et culturelle
 Prospective emploi-formation 2015 : une nouvelle approche
 Les enseignants des écoles publiques et la formation
 Les filières scientifiques et l'emploi
 Le lien formation emploi : quels emplois à la sortie du système éducatif ?
 Les enseignants des lycées et collèges publics et la formation

- PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES

- Regards sur le système éducatif français (Internet et CD – ROM)
- Indicateurs de performances des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels- Résultats des évaluations des élèves CE2 – 6e
- Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs
- Appels d'offres de recherche sur l'éducation : projets retenus et rapports d'études
- Tableaux statistiques- TS Résultats détaillés d'enquêtes au niveaux national, académique ou départemental : en ligne et nouvelles parutions signalées aux abonnés : 50 numéros (environ) en 2005

Sites Internet sous la responsabilité éditoriale de la DEPP

1 – Sites généraux de publications

- **Les publications de la DEPP** actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « Outils de documentation et d'information » sous-rubrique « Évaluation et statistiques », « Les publications » : <http://www.infocentre.education.fr> ou <http://www.education.gouv.fr/pid132/les-publications.html>
- **Regards sur le système éducatif français** : <http://www.education.gouv.fr/pid346/regards-sur-le-systeme-educatif-francais.html>
- **IVAL** : Indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels : <http://indicateurs.education.gouv.fr/>
- Le portail de l'**Infocentre ministériel** : <http://www.infocentre.education.fr>
- **Indicateurs généraux** : <http://cisad.adc.education.fr/indgen>

2 – Sites relatifs à l'évaluation des élèves :

- Le portail de l'évaluation des élèves : <http://educ-eval.education.fr>
- Les outils professionnels d'aide à l'évaluation diagnostique des élèves
<http://www.banquoutils.education.gouv.fr/>

3 – Autres sites thématiques :

- Programme interministériel de recherche sur les processus de déscolarisation : <http://cisad.adc.education.fr/descolarisation/>
- Le Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs :

<http://cisad.adc.education.fr/reva/>

Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES
Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle

(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Emploi, revenus)

1 - Exposé de synthèse

Dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, l'activité de la DARES en 2008 se structurera autour des principaux axes suivants :

- L'effort de mise à disposition régulière (mensuelle ou trimestrielle) de statistiques détaillées sur les publics des dispositifs de politiques de l'emploi et de formation professionnelle sera poursuivi. L'enquête postale menée par le CNASEA sur la situation professionnelle des bénéficiaires des contrats du Plan de cohésion sociale, six mois après leur sortie de dispositifs, sera exploitée afin de fournir des indicateurs sur l'insertion dans l'emploi après le passage en dispositif et alimenter les indicateurs de la LOLF. Cette enquête sera étendue aux bénéficiaires du secteur de l'insertion par l'activité économique.
- Les enquêtes auprès des entreprises utilisatrices de contrats aidés et auprès des particuliers utilisateurs de services à la personne menées à la fin de l'année 2007 seront exploitées.
- Les enquêtes sur la formation professionnelle : CVTS (Continuous Vocational Training Survey) auprès des entreprises et AES (Adult Education Survey) auprès des individus seront exploitées au second semestre 2007 et en 2008. Une attention particulière sera accordée à l'évaluation des premiers effets de la loi du 4 mai 2004 sur la formation professionnelle. On cherchera notamment à utiliser le caractère couplé de ces enquêtes (échantillon d'entreprises communes).
- Le module spécifique sur l'apprentissage demandée par la DARES au CEREQ dans le cadre de l'enquête Génération 2004 sera exploité.
- L'année 2008 verra le lancement du nouveau dispositif d'enquêtes visant à évaluer l'impact sur l'insertion professionnelle des mesures de politique d'emploi et de formation avec comparaison à des populations témoins. Le dispositif d'enquêtes sera affiné au cours de l'année 2007 sur la base de l'expertise demandée à une équipe de recherche (CREST).
- La DARES participera, avec l'INSEE, à la réalisation d'une enquête pilote internationale sur l'évaluation des compétences en milieu de travail, coordonnée par l'OCDE.
- A partir de mars 2007, des travaux vont être menés en collaboration avec le CEREQ pour expertiser et améliorer la fiabilité de la source fiscale sur la formation professionnelle des entreprises (déclarations n° 2483). Les résultats de ces travaux seront mis en application à partir de 2008.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

Le nouveau dispositif d'enquêtes visant à évaluer l'impact sur l'insertion professionnelle des contrats aidés ou stages de formation et les conditions de déroulement de ces dispositifs sera lancé au cours de l'année 2008. Ces enquêtes supposeront l'interrogation simultanée d'individus « témoins » présentant des caractéristiques proches mais n'ayant pas bénéficié de contrats. Une expertise sur la conception d'ensemble de ce nouveau dispositif est actuellement en cours avec le CREST.

La DARES participera, avec l'INSEE, à la réalisation d'une enquête pilote internationale sur l'évaluation des compétences en milieu de travail, coordonnée par l'OCDE.

La sous-direction participera, avec la sous-direction Emploi et Marché du travail de la DARES, à la réalisation d'une enquête auprès des demandeurs d'emploi de l'accompagnement renforcé mis en place de façon expérimentale par l'ANPE et l'UNEDIC.

3 - Opérations répétitives

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications trimestrielles ou annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Les remontées en 2008 concerneront les mesures suivantes : contrat initiative emploi, contrat insertion-revenu minimum d'activité, contrat jeune en entreprise, contrat de professionnalisation, ACCRE, exonérations de charges zonées (ZRR, ZRU, ZFU), contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat d'avenir, PACTE, CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion.

Le département « formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes » poursuivra le suivi statistique des organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), de l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), des stages en direction des demandeurs d'emploi (base BREST : Base REgionalisée des STagiaires de la formation professionnelle) et réalisera le compte de la formation professionnelle.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Le suivi des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage a été progressivement dématérialisé au cours de l'année 2007 via la constitution de bases de données alimentées « en temps réel » par les Organismes Collecteurs agréés (OPCA) et par les organismes consulaires. Ces deux projets constituent un allègement de la charge des OPCA et des organismes consulaires qui n'auront plus à renvoyer les conventions d'embauches aux Directions Départementales du Travail. L'apport réside également dans le caractère dynamique de ces bases, qui contiennent des éléments de suivi des contrats (rupture éventuelle, accès à la qualification et situation professionnelle à l'issue du contrat).

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects régionaux et locaux

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. Le suivi des politiques de formation professionnelle des Conseils régionaux en faveur des demandeurs d'emploi s'est amélioré avec la constitution de la base BREST (base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés par l'État, l'Unedic et les Régions) ainsi qu'avec la refonte de l'enquête annuelle sur l'action des Conseils régionaux en matière de formation continue et d'apprentissage. Ces deux sources d'information continueront à alimenter les travaux de la commission des comptes du Conseil National de la Formation professionnelle tout au long de la vie.

5.2 Aspects européens

La DARES produit annuellement le volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et participe à la task force d'Eurostat ayant pour mandat de réviser la méthodologie de cette base et d'améliorer sa capacité à fournir des indicateurs pour le suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi.

La DARES participera également, en collaboration avec l'INSEE, à une enquête internationale pilote sur les compétences en milieu de travail. La DARES (en liaison étroite avec la DEPP et l'INSEE) représente la France dans un des groupes de travail qui prépare cette enquête.

6 - Liste des publications

Le Bilan de la politique de l'emploi en 2005 (*coll. Les Dossiers de la DARES*), en cours de publication, rassemblera les *Premières Informations / Premières Synthèses* relatifs aux bénéficiaires des mesures de politiques d'emploi et de formation au cours de l'année 2005.

Ce bilan rassemblera notamment les publications suivantes :

A. Fleuret : « L'orientation des chômeurs vers la formation de 2002 à 2004 : plus de propositions pour les moins qualifiés, moins de formations à l'arrivée » ; n° 29-2 juillet 2006.

P. Lamarche, J Pujol : « Les contrats d'aide à l'emploi du Plan de cohésion sociale en 2005 : premier bilan » ; n°37-3 septembre 2006.

R. Sanchez : « Le contrat de professionnalisation en 2005 : Premier bilan » ; n°40-2 octobre 2006.

A. Fleuret : « L'initiation « naviguer sur internet » » ; n°43-1 octobre 2006

P. Lamarche : « Le contrat initiative emploi : un dispositif fortement remodelé en 2005 » ; n°43-2 octobre 2006

S. Casaux : « Que sont devenus les « emplois jeunes » des collectivités locales, établissements publics et associations ? » ; n°44-1 octobre 2006

C. Bonaïti : « La validation des acquis de l'expérience au ministère chargé de l'emploi en 2005 : davantage de candidats dans les métiers de l'industrie et du bâtiment » ; n°50-1 décembre 2006

S. Idmachiche : « La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2004 : l'Etat transfère les aides aux employeurs d'apprentis » ; n°02-1 janvier 2007

S. Casaux : « Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise : bilan fin 2005 » ; n°02-2 janvier 2007

S. Mas : « Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : près de 200 000 jeunes bénéficiaires entre mai 2005 et avril 2006 » ; n°03-1 janvier 2007

C. Daniel : « Les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise en 2005 » ; n°05-2 février 2007

L. Bonnevalle : « L'activité des missions locales et PAIO en 2005 : forte hausse de l'activité sous l'effet de la mise en place du CIVIS » ; n°07-1 février 2007

J. Pujol : « Le devenir des bénéficiaires d'un CEC qui n'ont pas effectué préalablement de CES : six sur dix en emploi dans le mois qui suit leur sortie du dispositif » ; n°10-2 mars 2007

Document d'études :

K. Even, T. Klein : « La politique spécifique de l'emploi et de la formation professionnelle : un profit à moyen terme pour les participants » ; n°2006-113, Avril 2006.

C. Bonaïti, A. Fleuret, P. Pommier, P. Zamora : Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? n°2006-116, Juillet 2006.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales **Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER**

1 - Exposé de synthèse

La Direction générale de l'enseignement et de la recherche au Ministère de l'agriculture et de la pêche, dans le cadre de sa réorganisation, s'est dotée d'un nouvel organigramme en septembre 2005. Il fait apparaître 4 nouvelles sous directions dont la sous direction de la stratégie en formation, recherche et développement à laquelle appartient le bureau des systèmes d'information, du diagnostic et de la prévision (BSIDP).

L'année scolaire 2005/2006 a vu la mise en place progressive des missions de ce bureau. C'est en 2006/2007, que ces missions ont été confirmées et connaissent une certaine stabilisation.

Une des principales missions du BSIDP est la réalisation des enquêtes et études, ou l'accompagnement d'enquêtes qu'il ne réalise pas directement.

Un véritable travail de mise à plat de l'ensemble des enquêtes réalisées dans les différents bureaux de la DGER a donc été entrepris en 2005/2006.

L'objectif est de ne pas multiplier le nombre d'enquêtes, de les centraliser si possible au sein du bureau BSIDP ou d'apporter aide et conseil aux bureaux qui seraient conduits à procéder à des enquêtes. Par ailleurs, le BSIDP cherche à permettre une plus grande connaissance et exploitation des fichiers administratifs en les mettant à disposition de ceux qui en auraient l'utilité, en formant éventuellement des agents à l'utilisation de ces données.

C'est dans cet objectif qu'il travaille à la création d'un infocentre dont le prototype a été achevé fin 2006. Ce projet comprend deux étapes en 2007 : la structuration du puits de données et le développement de l'outil prévu pour fin 2007. L'infocentre devrait être prêt en 2008. Il a vocation à mettre progressivement à la disposition d'un grand nombre d'utilisateurs, les données anonymées sur l'ensemble des apprenants de l'enseignement agricole (élèves, apprentis) et ceci dans le respect de la CNIL.

Par ailleurs, le BSIDP entame les premières réflexions sur le suivi de cohorte en vue de rédiger un cahier des charges. Toutefois, un vrai suivi pose la question de l'utilisation d'un identifiant national élève (INE) unique, permettant de suivre les parcours des jeunes entre l'éducation nationale, l'enseignement agricole et l'apprentissage.

La mise à disposition des résultats d'enquête, des analyses et des synthèses se fait sur le site de l'enseignement agricole : www.chlorofil.fr.

Ainsi, le BSIDP développe en 2007 un programme de mises en ligne de bulletins d'informations statistiques (voir liste des publications).

D'autre part, l'objectif est poursuivi pour une dématérialisation d'enquêtes anciennes ou nouvelles avec l'utilisation notamment d'outils nouveaux (logiciel d'enquête via internet).

C'est dans ce contexte, que se fait cette présentation des avant projets de programmes statistiques pour 2008.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes nouvelles ou entièrement rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Elles font l'objet d'une demande d'examen d'opportunité, à partir de 2007 :

- ◇ Enquête sur les taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole
- ◇ Enquête sur les taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole

2.3 Autres travaux nouveaux pour 2008

Création d'un infocentre : celui ci permettra de mettre progressivement à la disposition des usagers des données statistiques sur les élèves, les étudiants, les apprentis, dans le strict respect des règles du secret statistique et de la loi relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés .

Mise en place de publications régulières sur internet sous forme de bulletins d'informations statistiques (voir en annexes), consultables sur le site www.chlorofil.fr, et complétés par des tableaux de chiffres téléchargeables, sur tous les apprenants et sur l'insertion professionnelle des jeunes (enquêtes sur le cheminement professionnel des anciens élèves ou apprentis de l'enseignement agricole).

3 - Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves ou des apprentis de l'enseignement agricole :

Enquête statistique auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprentis (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et les apprentis ayant préparé un CAPA ou un BTA, un brevet professionnel, un baccalauréat technologique, professionnel ou scientifique et les élèves et les apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (année suivante).

En 2008, les niveaux interrogés seront ceux du BEPA et du BTSA. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent la fin d'une formation professionnelle agricole ayant débouché sur un diplôme en 2004.

Cette enquête a été labellisée pour 5 ans par le comité du label du 18 décembre 2006.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

La DGER s'est dotée d'un nouveau système d'information.

- Remontée annuelle des effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole :

Rénovée depuis 2004, elle devient exhaustive avec les TOM en 2008.

Elle permet la constitution d'une base de données individuelles sur les élèves ou étudiants du supérieur court et une exploitation à des fins statistiques.

4 - Allégement de la charge statistique des entreprises

Poursuite des efforts pour diminuer la charge des enquêtes, dématérialiser la collecte des informations et utiliser davantage les données des fichiers administratifs : adoption du dispositif rénové du MENESR pour l'apprentissage (suppression de l'enquête 51 au profit d'une remontée de données individuelles), utilisation d'un dispositif d'enquêtes via Internet pour les nouvelles enquêtes, récupération des données sur la formation continue des adultes dans les centres de formation agricole auprès de la DARES.

6 - Liste des publications

◇ En 2006

-diffusées sur papier (plaquettes)

Le devenir professionnel des anciens élèves ou apprentis diplômés de CAPA sortis en 2001

Le devenir professionnel des anciens élèves ou apprentis diplômés de baccalauréat professionnel ou de BTA sortis en 2001

Les poursuites d'études des titulaires de baccalauréat technologique ou scientifique diplômés en 2001

◇ en 2007

-diffusées sur www.chlorofil.fr ou à diffuser

StatEA n° 07-01 : la rentrée scolaire 2006

StatEA n° 07-02 : les effectifs 2006 des formations générales, technologiques ou professionnelles
StatEA n° 07-03 : la population scolaire en 2006
StatEA n° 07-04 : la formation professionnelle continue dans l'enseignement agricole en 2005
StatEA n° 07-05 : le devenir professionnel des diplômés de BEPA sortis en 2002
StatEA n° 07-06 : le devenir professionnel des diplômés de BTSA sortis en 2002
StatEA n° 07-07 : l'apprentissage agricole 2006-2007

- à diffuser sur papier (plaquettes)

le devenir professionnel des diplômés de BEPA sortis en 2002
le devenir professionnel des diplômés de BTSA sortis en 2002

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ Département Production et usage de la formation continue - DFC

1- Exposé de synthèse

Pour l'essentiel l'année 2008 sera consacrée pour le département formation continue du Céreq à l'exploitation des résultats français et européens des enquêtes européennes CVTS 3 et AES ainsi que de leur croisement, collectés en 2006. Des groupes de travail sont en voie de constitution associant autour de différents thèmes des centres associés au Céreq et la DARES.

L'année 2008 verra reconduite l'enquête administrative sur les dépenses de formation continue des entreprises à partir du formulaire 24 83 avec quelques novations sur les méthodes de redressement visant, avec la DARES, à harmoniser les informations issues de cette source et celles collectées auprès des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).

Enfin un nouveau projet d'enquête pourrait voir le jour en 2008 en complément à l'enquête CVTS 3, une centaine d'entreprises répondantes (la réception des confirmations écrites de l'accord oral est encore en cours) ayant accepté de poursuivre avec un chercheur du Céreq la collecte d'informations complémentaires.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles :

A la suite de l'enquête française CVTS 3 une centaine d'entreprises ont accepté de poursuivre l'interrogation avec un chercheur du Céreq. Les informations recueillies concernent pour l'essentiel la politique de formation continue des entreprises pour l'année 2005, mais rien de très précis n'est indiqué sur les relations entre cette politique de formation et le parcours professionnel des salariés de l'entreprise. Le DFC envisage donc d'interroger les salariés des entreprises qui l'accepteraient sur leur parcours professionnel durant les trois années 2005, 06, 07 et les liens entre ce parcours et les formations continues suivies. L'exploitation de ces résultats conduirait ensuite à une interrogation plus qualitative du ou des responsables de l'entreprise sur les raisons de leur politique de formation et son incidence sur les parcours professionnels des différentes catégories de salariés concernés.

2.2 Exploitations nouvelles

La DARES et le Céreq envisagent conjointement de tester l'hypothèse suivante, relative aux déclarations de dépenses de formation continue des entreprises (24 83). Le nombre d'entreprises de dix salariés et plus soumises à l'obligation de déclarer leurs dépenses de FC est environ de 150 000. Plus de 100 000 déclarations environ sont désormais collectées chaque année dont 80 000 exploitables. La source est redressée à l'aide des DADS de façon à affecter aux entreprises manquantes un comportement similaire à celui de la strate (taille/secteur/région) à laquelle elles appartiennent. Les résultats posent cependant problème car les sommes que les entreprises déclarent avoir versées à un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) sont significativement inférieures à celles que les OPCA déclarent avoir collectées.

L'hypothèse explicative en cours de test est la suivante : les entreprises qui ne font pas de déclaration 24 83 préfèrent verser le montant du minimum légal à un OPCA plutôt qu'au trésor Public. Il s'agirait plus particulièrement des versements à un OPCA au titre du plan de formation. Si les investigations en cours auprès de quelques OPCA confirmaient cette hypothèse, il serait alors possible de prêter aux entreprises manquantes dans la source 24 83 un comportement différent des autres entreprises de la strate et de leur affecter une dépense en harmonie avec les déclarations (Etats Statistiques et Financiers ESF) des OPCA.

Une telle hypothèse conduirait alors à utiliser les ESF comme source de redressement de la 24 83. Elle offrirait aussi pour avantage de fournir dans les projets de loi de finance initiale relatif à la formation professionnelle une meilleure cohérence interne.

2.3 Autres travaux rénovés prévus pour 2008

Les fichiers apurés des deux grandes enquêtes européennes, l'une sur la politique de formation continue des entreprises CVTS 3, l'autre sur la participation des adultes à la formation AES ainsi que leur croisement seront disponibles pour l'exploitation à la fin de l'année 2007.

Trois thèmes de travail structurent l'activité de groupes de travail composés de membres du CEREQ, de membres des centres associés au Céreq et de la DARES : le premier porte sur le partage des responsabilités (employeurs /salariés), le second porte sur les liens et les distinctions entre apprendre et travailler, le troisième sur les inégalités et la portée et les limites des catégories usuelles (sexe, âge, origine nationale). Ces groupes devraient débiter leurs travaux à l'automne 2007 et leurs productions mises au service de l'évaluation de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2003 et de la loi de 2004. A cette fin ils utiliseront les trois sources que sont l'enquête française AES nommée FC 2006, CVTS-3 et leur croisement.

Un ouvrage est en cours de préparation intitulé « Quand la formation continue », dont la publication interviendra au printemps 2008.

Enfin lorsque les bases seront accessibles auprès d'Eurostat des travaux comparatifs européens débiteront alliant CVTS 3 et l'équivalent de FC 2006 en Europe : Adult Education Survey (AES).

3 - Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

Reconduction de l'enquête annuelle sur les dépenses de formation des entreprises 24 83

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

Mise en ligne sur le site du Céreq des données relatives aux dépenses de formation continue des entreprises, alimentation de la base de données sur les portraits statistiques de branche disponible en ligne, publication via la DGEFP du jaune budgétaire (projet de loi de finance relatif à la formation professionnelle continue)

Exploitation du panel d'entreprises répondant à l'enquête 24 83 sur dix ans et publication d'une Note Emploi Formation.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Le DFC apportera son concours à la DARES et l'INSEE pour tenter de ne plus interroger les établissements sur leur dépenses de formation continue dans l'enquête ECMO (enquête européenne sur les coûts de main d'œuvre) si cette information peut être obtenue en tentant d'éclater la déclaration 24 83 à l'aide des DADS. Une utilisation de l'enquête 24 83 pour l'année concernée après imputation de la dépense de formation à chaque établissement et catégorie de salariés concernée devrait permettre de ne plus poser ce type de question dans l'enquête ECMO.

Si cette opération s'avérait possible, elle permettrait de surcroît de régionaliser les dépenses de formation des entreprises à la condition que les OPCA acceptent de se livrer au même exercice consistant à régionaliser leurs dépenses en les affectant aux établissements concernés.

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les Conseils régionaux avec le soutien du Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au long de la Vie (CNFPTLV) souhaitent élaborer des comptes régionaux de la formation continue. Si l'opération mentionnée au point 4 réussissait un volet important de ces comptes pourrait être documenté avec plus de précision.

5.2 Aspects environnement

Néant

5.3 Aspects européens

Voir point 2 dernier§

6 - Diffusion des travaux

Les enquêtes européennes AES et CVTS feront l'objet de publications coordonnées entre l'INSEE, la DARES, la DEPP et le Céreq en ce qui concerne les premiers résultats sous la forme de 4 pages publiés simultanément (Le Bref pour ce qui concerne le Céreq).

Un ouvrage récapitulant les principaux résultats des enquêtes FC 2006, CVTS-3 et leur croisement, intitulé « quand la formation continue » sera publié au printemps 2008 dans les collections du Céreq.

Les trois groupes de travail arrêteront lors de leur constitution les thèmes et les supports de leurs publications respectives pour la fin de l'année 2008 ou le début 2009.

Annexe : Liste des publications

Les publications des résultats de l'enquête 24 83 sont mentionnées au point 3.2

Publications réalisées par le Céreq à partir des enquêtes CVTS-2 et FC 2000 et 24 83 :

Rousset, Théry, Zygmund (2002), « *L'Europe de la formation tout au long de la vie reste à construire* », Bref n° 187

Fournier (2003), « Développer la formation des « seniors » ? Deux questions préliminaires », *Formation Emploi*, n°81

Fournier (2003), « La formation continue des salariés du privé à l'épreuve de l'âge », *Bref*, n°193

Perez (2003), La formation des agents de la Fonction publique au miroir du secteur privé, *Formation Emploi*, n°81

Lambert et Perez (2003), Stratégies de recours et d'usage de la formation des nouveaux recrutés : une comparaison public-privé in *Mondialisation et régulation sociale*. Tome 2, XXIIIème journées de l'Association d'Économie sociale. Grenoble, 11-12 septembre 2003, Paris, L'Harmattan.

Bentabet, Gauthier, MARION avec la collaboration de Tuchziner, (2003), La formation professionnelle continue financée par les entreprises. Exploitation des déclarations fiscales des employeurs n° 24-83. Année 2000.

Lambert et Hanchane (2003), « la variété des modes de formation : usages et enjeux » *Formation Emploi*, n°81.

Perez (2003), « Les raisons du non accès à la formation continue des travailleurs précaires : un essai d'analyse de données textuelles » in Giret et al. (eds), Construction et valorisation des compétences : l'apport des analyses, relief n°8, Céreq, Marseille, avril. _ACTES DES XIIèmes JDL

Fournier (2004), « Aux origines de l'inégale appétence des salariés pour la formation », *Bref*, n°209.

Descamps (2004), « *La formation dans les entreprises entre réflexe et stratégie* » Bref n°207

Hanchane et Stankiewicz (2004), [Approche organisationnelle de la formation : au-delà de la problématique beckerienne](#), n°85

Perez, G. Thomas (2006), « Trajectoires précaires d'emploi et formation continue », *Économie et Statistique*, n°388-389

Marion, Mobüs et Théry (2006), « Vers une ouverture des formation de la formation continue », *Bref*, n°235

Fournier (2006), « Les besoins de formation non satisfaits des salariés au prisme des catégories sociales *Formation Emploi*, n°95

Lambert et Vero, « Face à l'offre de formation continue, quelles sont les capacités d'action des salariés ? L'approche par les capacités d'Amartya Sen comme grille de lecture », *Formation Emploi*. (à paraître)

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2008
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
Formation Démographie, conditions de vie	22
Formation Emploi, revenus	23
Formation Santé, protection sociale	25

Formation Démographie, conditions de vie

Ministère de la culture et de la communication Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)

L'insertion professionnelle des étudiants des écoles supérieures artistiques

Le thème de l'adéquation Emploi/formation sera abordé dans le cadre d'une convention CEREQ/Ministère de la Culture qui prévoit un sur échantillonnage des sortants des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dans l'enquête nationale du CEREQ « génération 2004 ».

L'objectif est de mesurer le taux d'insertion des étudiants interrogés trois ans après leur sortie et d'apprécier l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie ; de disposer de ces données pour l'ensemble des champs artistiques ; de situer l'insertion des jeunes formés dans les établissements artistiques et culturels par rapport à celle des jeunes tous secteurs confondus.

Suivi statistique annuel de l'enseignement supérieur artistique

Il s'agit d'un état des lieux annuel par discipline des effectifs d'élèves et des diplômés. Ce suivi est assuré en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Suivi statistique annuel de l'enseignement spécialisé

Ce suivi est réalisé en ce qui concerne l'enseignement dispensé dans les établissements contrôlés de musique de danse et de théâtre. Ce suivi comporte deux volets : un volet concerne les effectifs d'élèves et d'enseignants ; un autre concerne le financement de ces écoles.

Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative Direction du personnel et de l'administration Mission des études, de l'observation et des statistiques - MEOS

Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

Formation Emploi, revenus

INSEE - Département Emploi et revenus d'activité Division Emploi

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DEPP et la DARES, occupent une place privilégiée. Après la mise sur internet des principaux tableaux de synthèses sur ce thème, au premier trimestre 2007, sera mis en chantier un ouvrage de la collection « *Références* » présentant des fiches et des dossiers (publication en 2008). Cet ouvrage a vocation à être triennal, et les tableaux mis à disposition sur internet à être mis à jour annuellement.

La préparation d'une nouvelle enquête sur l'information et la vie quotidienne (IVQ) sera lancée (pour une collecte en 2010), en tenant compte des projets d'enquête statistique de l'OCDE sur les compétences et des besoins nationaux (illettrisme) et régionaux, tandis que les travaux d'exploitations de l'enquête précédente se poursuivront. Ainsi, un dossier pour *Économie et statistique* sur l'enquête est envisagé pour mi 2008.

Plusieurs études de valorisation sont également prévues à partir des enquêtes Formation et qualification professionnelle (2003) et des sources sur la formation continue (2006).

Le panel **d'élèves entrés en sixième en 1995** entrera dans sa quatrième année de suivi des jeunes sortis du système éducatif. L'enquête complémentaire sur la santé des jeunes réalisée en 2007 devrait en particulier être exploitée.

CEREQ - Département Entrées dans la vie active (DEVA)

Génération 2004

Un sous-échantillon de la Génération 2004, qui aura été interrogée une première fois au printemps 2007, sera tiré pour une deuxième interrogation (prévue en 2009). Les jeunes recevront un courrier en 2008 leur adressant les premiers résultats de l'enquête.

Plusieurs enquêtes qualitatives sont prévues en 2007-2008, avec des entretiens semi-directifs auprès de jeunes ayant accepté de répondre à de tels entretiens menés par des chercheurs du Céreq.

Si la disponibilité des moyens afférents est confirmée, une mini-enquête postale sur le thème de l'orientation pourrait également prendre place en 2008.

Génération 98

La Génération 98 qui a déjà été interrogée en 2001, 2003 et 2005, sera interrogée une dernière fois à l'automne 2008. Il s'agira d'une interrogation légère centrée sur le parcours professionnel 2005-2008.

Ministère de la fonction publique DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

Enquêtes nouvelles ou renouvelées

- projet d'extension de l'enquête sur les risques professionnels (SUMER) à la fonction publique, en collaboration avec la Dares

- enquête sur le recrutement des ressortissants communautaires dans la fonction publique
- renovation de l'enquête sur la formation professionnelle
- renovation de l'enquête sur les positions statutaires et la mobilité

Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

Ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État et sont dans la mesure du possible régionalisées :

la formation professionnelle des agents de l'État

- les recrutements de la fonction publique de l'État
- les accidents du travail et les maladies professionnelles
- la place des femmes dans les jurys de concours
- la place des femmes dans les organismes consultatifs
- les positions statutaires
- l'utilisation du compte épargne temps (CET)
- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes) dans les trois fonctions publiques.

Formation Santé, protection sociale

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)

Opérations répétitives :

SOURCE	PÉRIODICITÉ	OBSERVATIONS
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

Ministère de la santé et des solidarités Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Opérations répétitives

Écoles de formation aux professions de santé	Enquête menée en commun avec le Ministère de l'Éducation Nationale Annuelle, DGS, DHOS, DGAS, DRASS	8 500 étudiants pour l'enquête 2001 2002	Échantillon	- Effectifs des élèves - Nombre de diplômés - Origines sociales et géographiques	Doc.de travail (Série.stat) N°85 – juillet 2005 N°86 – août 2005 n° 97, mai 2006
Enquête auprès des établissements de formation préparant aux professions sociales	Enquête annuelle	établissements de formation, étudiants	Exhaustif	nombre d'étudiants en formation nombre de diplômes	Doc.de travail n° 98 juin 2006 Études et Résultats n° 513 août 2006

Fiches descriptives d'enquêtes***Pour avis d'opportunité***
—

Page

- Enquête sur le « taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole »27
- Enquête sur le « taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole » 29

Fiche descriptive pour avis d'opportunité
Enquête sur le taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole

1. Service producteur :

Le service producteur est le Ministère de l'agriculture et de la pêche, Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)

2. Intitulé de l'enquête :

Enquête sur le « taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole »

3. Objectifs généraux :

Calcul d'un indicateur de performance pour la LOLF afin d'optimiser la gestion de la formation initiale scolaire

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats :

Ministère de l'agriculture et de la pêche pour information du Parlement dans le projet annuel de performance du projet de Loi de finances.

5. Principaux thèmes abordés :

- ◇ Qualité de l'accueil avant et au début de la formation
- ◇ Qualité de l'information
- ◇ Prise en compte du projet de l'élève
- ◇ Qualité de la formation
- ◇ Qualité de la vie dans l'établissement
- ◇ Qualité du suivi administratif et financier

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs) :

Enquête nouvelle

7. Bases de sondage :

Enquête exhaustive sur l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics d'enseignement agricole, et leurs familles

8. Unités enquêtées :

65 234 élèves ou étudiants (du supérieur court) inscrits dans 218 établissements scolaires de l'enseignement agricole public de la France métropolitaine, des départements d'Outre-mer et des territoires d'Outre-mer ainsi que les parents de ces élèves

9. Période de collecte et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte :

1^{er} trimestre de chaque année civile ; collecte réalisée par les établissements d'enseignement agricole

10. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse au questionnaire :

Environ 15 minutes.

11. Comité de concertation : composition effective ou envisagée :

Le groupe de pilotage comprend un représentant de la DGER, des représentants de l'inspection (spécialité vie scolaire) et des représentants des établissements publics d'enseignement agricole.

12. Extensions régionales prévues :

Enquête nationale exhaustive avec exploitation régionale des données.

13. Diffusion des résultats :

Les résultats seront transmis en juillet 2007 au Ministère des finances pour publication dans le projet annuel de performance du projet de Loi de finances 2008.

Les données par établissement seront disponibles en juillet 2007 et pourront faire l'objet de valorisation par les établissements auprès des enquêtés.

Fiche descriptive pour avis d'opportunité
Enquête sur les taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole

1. Service producteur :

Le service producteur est le Ministère de l'agriculture et de la pêche, Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)

2. Intitulé de l'enquête :

Enquête sur le « taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole »

3. Objectifs généraux :

Calcul d'un indicateur de performance pour la LOLF afin d'optimiser la gestion des crédits de stages à l'étranger.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats :

Ministère de l'agriculture et de la pêche pour information du Parlement dans le projet annuel de performance du projet de Loi de finances.

5. Principaux thèmes abordés :

- ◇ La préparation du stage,
- ◇ L'accueil et l'insertion sur le lieu de stage,
- ◇ Les conditions matérielles et financières,
- ◇ Le suivi et l'encadrement sur le lieu de stage,
- ◇ L'adéquation entre la nature du stage et la formation,
- ◇ La valorisation du stage au retour,
- ◇ Les acquis humains du stage,
- ◇ Les acquis culturels du stage.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs) :

Enquête nouvelle

7. Bases de sondage :

L'enquête est exhaustive et porte sur l'ensemble des élèves et étudiants stagiaires à l'étranger des établissements publics d'enseignement technique agricole.

8. Unités enquêtées :

Environ 3 000 élèves et étudiants (du supérieur court) inscrits dans les établissements scolaires de l'enseignement agricole public.

9. Période de collecte et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte :

Avril de chaque année avec une collecte réalisée par les établissements et la direction générale de l'enseignement et de la recherche

10. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse au questionnaire :

Environ 20 minutes.

11. Comité de concertation : composition effective ou envisagée

Le groupe de pilotage comprend des représentants de la DGER, des représentants de l'inspection (spécialité vie scolaire) et des représentants des établissements publics d'enseignement agricole.

12. Extensions régionales prévues :

Enquête nationale exhaustive avec exploitation régionale des données.

13. Diffusion des résultats :

Les résultats seront transmis en juillet 2007 au Ministère des finances pour publication dans le projet annuel de performance du projet de Loi de finances 2008.

Les données par établissement seront disponibles en juillet 2007 et pourront faire l'objet de valorisation par les établissements auprès des enquêtés.